

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

AAOO N°01 /MES/OPMP-PPP/ISAMK-D/2024

- Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'avis Général de passation des marchés paru sur les sites dg market de l'Agence Française de Développement et de l'Autorité de Régulation des marchés Publics de la Guinée en date du mardi 06 septembre 2022.
- 2. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation a obtenu dans le cadre de l'exécution des activités de son plan d'action 2024 des fond au titre d'un budget d'Affectation spéciale (BAS) dont il est ordonnateur ,financé par les partenaires technique et financiers (PME-UNICEF-AFD) afin de contribuer au financement de la première phase du Programme Décennal de l'Education en Guinée, et a l'intention d'utilisé, pour le Compte de l'Institu Supérieur des Arts Mory Kante de Dubreka (ISAMK-D) une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché des fournitures des équipements d'un studio Audio-visuel de ISAMK-D en lot unique pour un délai maximum de trente (30) jours calendaires.
- 3. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser le marché de fournitures suivant les sites spécifiés en annexe. Les variantes ne sont pas prises en considération.
- 4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.
- 5. Les candidats intéressés peuvent obtenir les informations à l'adresse suivante :

	ADERESSE				JOURS ET
Prénoms et Noms	Département	N° du	Téléphone	Email	HEURES
		Bureau			
Mohamed Seydouba CAMARA (Personne Responsable des Marchés Publics-OPMP-PPP)	Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3 ^{ème}) étage,	Aile droite, 2ème burea u à droite	+224 622 02 93 87	camaramoham edseydouba23 @gmail.com cpmp@mesrs.go v.gn	A partir du lundi 22 juillet 2024, du lundi au vendredi de 09h 00 mn à 16h 00 mn pendant les jours ouvrables
Aboubacar Fassassy DIABY (Assistant de la Personne Responsable des Marchés Publics -OPMP-PPP)			+224 629 24 93 23	aboubacarfassa ssy@gmail.com	
Marie Thérèse KAMANO (Cheffe de Section Fournitures et Services Courants)			+224 628 54 49 53	siamamakaman o@gmail.com	

6. Les exigences en matière de qualifications sont :







Capacité financière :

- Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :
- **Etats financiers**: fournir les états financiers des trois (03) derniers exercices (2021-2022-2023), certifiés par un cabinet d'expert-comptable ou commissaire au compte agréé du pays du candidat
- Capacité financière et ligne de crédit: Fournir une attestation de capacité financière d'un montant de six cents millions (600 000 000) GNF délivrée par une banque agrée en République de Guinée. La capacité financière peut être aussi soit une ligne de crédit soit une promesse de facilité de crédit.
- Chiffre d'affaires: fournir un chiffre d'affaires annuel moyen sur les trois dernières années au moins égales au montant de son offre par lot (2021- 2022-2023) d'un montant de deux milliards deux cent cinquante millions (2 250 000 000) GNF

Capacité technique et expérience :

- Le Candidat doit prouver, documentation à l'appui qu'il satisfait aux exigeances de capacité technique ci-après :
- Avoir fournir au moins deux (2) marchés en fournitures de nature similaire au cours des Cinq (5) dernières années.
- 7. Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences comme prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.
- 8. Les Soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les Documents d'Appel d'Offres complets en français à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement non remboursable en GNF d'un montant : d'un Million (1 000 000). Le montant est réparti comme suit :
- ✓ 50% au compte receveur du **Trésor public** sous le N° : **4111071** ;
- ✓ 30% au compte receveur de **l'ARMP** sous le N° : **2011000407** ; et
- 20% au compte de l'Autorité contractante N° 02244300005 MESRSI ADT au trésor public.

Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés après présentation des reçus de versement

9. Les offres doivent être rédigées en langue française et devront être déposées en quatre (4) exemplaires dont un (01) original (version papier et originale scannée dans une clé USB) et trois (03) copies à l'Organe de Passation des Marchés Publics et PPP MERSI/ Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage, aile droite, 2ème bureau à droite au plus tard **le mardi 20 août 2024 à 10 h 00 mn GMT** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.

NB: les différentes parties d'un même dossier doivent obligatoirement être séparés par les intercalaires de couleur aussi bien dans l'original que dans les copies et la version électronique en format PDF) de manière à faciliter son examen

10. Les offres seront ouvertes en séance publique **le mardi 20 août 2024 à 10 h 30 mn** GMT en présence d'un Observateur indépendant et les représentant des







Soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis dans la salle de réunion du MESRSI, Immeuble KPC, Almamya, Commune de Kaloum, Conakry, troisième (3ème) étage, aile droite, 2ème bureau à droite.

11. Les offres doivent Comprendre :

- une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le Compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020 /154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 portant attributions ,organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'arrêté conjoint A/2023/MEF/MB/SGG du 07 Aout 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quotte part produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, jointe annexe au présent dossier d'appel d'offres.
- les frais d'immatriculation des marchés publics d'un montant équivalent à 0,3% du montant HT du marché conformément aux dispositions de l'arrêté A/2023 1252/MEF/CAB/SGG en date du 05/04/2023 modifiant l'arrêté A/2023/1057/MEF/CAB/SGG en date du 23/03/2023 portant Attributions et Organisations de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
- 12. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de quinze millions (15 000 000) GNF. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de Cent vingt (120) jours à compter de la date limite de soumission

Conakry le 19 juillet 2024







